

France-Paris: Kerosene jet type fuels

OJ S 193/2014 08/10/2014

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Défense État major des armées

Postal address: 14 rue Saint-Dominique

Town: Paris Sp 07

Postal code: 75700

Country: France

Contact person: Direction centrale du service des essences des armées

For the attention of: M. Morcello Antoine

Telephone: +33 155588089

Fax: +33 155588007

Additional information can be obtained from:

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

Official name: Direction centrale du service des essences des armées

Postal address: 27 boulevard de Stalingrad

Town: Malakoff

Postal code: 92240

For the attention of: M. Morcello Antoine

Telephone: +33 155588089

Internet address: <https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=206439&orgAcronyme=g7h>

Tenders or requests to participate must be submitted: Official name: Direction centrale du service des essences des armées

Postal address: 27 boulevard de Stalingrad

Town: Malakoff

Postal code: 92240

For the attention of: M. Morcello Antoine

Telephone: +33 155588089

Internet address: <https://www.marches-publics.gouv.fr/index.php?page=entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&refConsultation=206439&orgAcronyme=g7h>

I.2. Type of the contracting authority

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

Defence

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Approvisionnement massif Lavéra F-35.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Approvisionnement courant par pipeline du service des essences des armées en carburéacteur pour turbomachines d'aviation, par introduction dans le réseau des oléoducs de défense commune (Odc) de l'otan sur le site de Lavéra.

II.1.6. CPV code(s)

09131100 Kerosene jet type fuels

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Marché à bons de commande (article 77 du code des marchés publics), conclu pour une durée de 10 mois, non reconductible, à compter du 3 janvier 2015 ou de sa date de notification si celle-ci est postérieure.

Quantité minimum : 10 000 m3

Quantité maximum : 100 000 m3

Nota important : Le volume minimum de chaque commande est de 10 000 m3. Les commandes ne peuvent pas excéder 30 000 m3 pour un mois. Il ne sera pas systématiquement procédé à la passation d'une commande par mois.

II.2.2. Information about options

Options: no

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Start 3.1.2015. Completion 2.11.2015

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Aucune caution ou garantie n'est exigée pour le marché.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le financement est assuré exclusivement par des ressources budgétaires. Le délai global de paiement est de 30 jours conformément à l'article 98 du code des marchés publics. Le défaut de paiement dans les délais indiqués fait courir de plein droit et sans autres formalités au profit du titulaire du marché des intérêts moratoires calculés conformément à l'article 98 du CMP. Le taux des intérêts moratoires est égal au taux d'intérêt de la principale facilité de refinancement appliquée par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement principal la plus récente effectuée avant le premier jour de calendrier du semestre de l'année civile au cours duquel les intérêts moratoires ont commencé à courir, majoré de huit points plus une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros. Si, du fait du titulaire, il ne peut être procédé aux opérations de vérification ou à toutes les opérations nécessaires à la liquidation, le délai de paiement est suspendu. Une avance est accordée au titulaire, sauf stipulation contraire de sa part mentionnée dans l'acte d'engagement. Conformément à l'article 87 du CMP, le montant de l'avance est accordé au titulaire dès lors que le montant du marché est supérieur à 50 000 EUR HT et que la durée d'exécution est supérieure à deux mois. Le montant de l'avance est fixé dans un délai de trente jours à compter de la date de notification du marché dans les conditions prévues par l'article 87 du CMP. Le remboursement de l'avance ne peut être affecté par la mise en oeuvre d'une clause de variation de prix. L'unité monétaire est l'euro.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le cas échéant, la forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché est le groupement solidaire. Les candidats ne sont pas autorisés à présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels ou de membres d'un ou plusieurs groupements. Nota : Conformément à l'article 45 III du CMP, "Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, quelle que soit la nature juridique des liens existants entre ces opérateurs et lui. Dans ce cas, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché".

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Sélection des candidats à partir de leurs capacités économiques, financières et techniques à effectuer la prestations. Outre les documents demandés ci-après au titre des capacités, l'enveloppe devra contenir :

- formulaire Dc1 ou déclaration de candidature. Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet.

- Pouvoir ou délégation de pouvoir permettant au signataire d'engager la société. Nota important : pour fournir les attestations ci-dessus et prévues aux articles 44 et 45 du CMP

ainsi qu'à l'article 38 de l'ordonnance no2005-649 du 06/06/05, le candidat peut s'aider de la liste des attestations qui figure dans le formulaire Dc1 relatif à la déclaration du candidat, disponible sur le site www.economie.gouv.fr, dans l'espace des marchés publics, rubrique "Formulaires". Conformément à l'article 46 du CMP, le marché ne sera attribué au candidat retenu que sous réserve que celui-ci produise dans un délai imparti par le pouvoir adjudicateur les certificats et attestations délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales et les pièces prévues aux articles D.8222-5 ou D.8222-7 du code du travail. Pour les candidats établis dans un État autre que la France se conformer aux prescriptions de l'article 46-ii du CMP

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: le candidat fournit une déclaration relative à son chiffre d'affaires concernant les fournitures objet du marché au cours des 3 derniers exercices disponibles.

Minimum level(s) of standards possibly required: 6 000 000 EUR

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

Le candidat fournit un mémoire présentant les moyens techniques dont il dispose pour l'exécution du marché (capacité de production et/ou sources d'approvisionnement), ainsi que ses références pour des prestations similaires. Il décrira en outre les contrôles effectués et les précautions prises pour garantir la qualité du produit jusqu'à la livraison finale.

Mesures éco-responsables : le candidat fournit une information concernant les actions menées dans le cadre de sa démarche éco et socio-responsable (à titre d'exemple : la politique d'achats favorisant les écoproduits, le cas échéant, la réduction des consommations d'eau, d'énergie, de papier...).

Minimum level(s) of standards possibly required:

Disposer de moyens de contrôle qualité permettant de garantir la conformité du produit à la spécification AFQRJOS, à jour de ses derniers amendements.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

Lowest price

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2014-011-DCSEA

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

Prior information notice

Notice number in the OJ S: [2014/S 30-047850](#) of 12.2.2014

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

13.11.2014 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: yes

Estimated timing for further notices to be published: 2015

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP : 3.10.2014.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris

Postal code: 75004

E-mail: greffe.ta.paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: 1) Référé précontractuel (article L551-1 du Cja), la requête devant être introduite avant la conclusion du contrat.

2) Recours pour excès de pouvoir contre un acte détachable du contrat (article R421-1 et suivant du Cja) dans un délai de deux mois à compter de la publication ou de la notification de

la décision attaquée.

3) Référé contractuel (article L551-13 du Cja) dans un délai de 31 jours à compter de la publication de l'avis d'attribution (ou, à défaut d'un tel avis, dans un délai de 6 mois à compter de la conclusion du contrat).

4) Recours en contestation de validité de contrat (recours de pleine juridiction prévu par la décision du Conseil d'état du 16 juillet 2007, société Tropic Travaux Signalisation, no291545, et par la décision du Conseil d'état du 4 avril 2014, Département du Tarn-Et-Garonne, no358994) par tout candidat évincé ou par un tiers susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine, dans un délai de deux mois à compter de la publicité de la conclusion du marché, assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires.

5) Recours indemnitaire sans délai pour une décision implicite, rejetant une démarche préalable, et sous réserve des dispositions relatives à la prescription quadriennale. Le CJA est consultable sur le site officiel "Légifrance - le service public de la diffusion du droit" : www.legifrance.gouv.fr - direction des affaires juridiques, sous-direction du contentieux contractuel et domanial (Daj.Cx.3) - 5 bis avenue de la Porte de Sèvres - 75509 Paris Cedex 15 - france - tél : +33 145524472/145526353

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

3.10.2014